Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 23 aout 2023

MALI

1411

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 24 AOUT 2023

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Mort du chef de Wagner

Accident ou assassinat ?

Libération de l'axe Douentza-Boni-Gao : Un soulagement pour les passagers et les habitants de cette zone

Renforcement des capacités : Formation des Inspecteurs des Services de Sécurité et de Protection Civile

Aidez-nous à lutter contre le Terrorisme Contactez le Centre d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU TERRORISME AU MALI

Sommaire «

P. 10

P. 21

P. 25

UNE

Mort du chef de Wagner : Accident ou assassinat ? P. 5

BREVES

Laurent GBAGBO en conférence de presse : « Il faut négocier pour libérer BAZOUM ». P. 10
Intervention militaire au Niger : Patrice TALON a mis de l'eau dans son Niamakoudji "gingembre" ! P. 10
Chauffeurs et passagers bloqués : Une situation potentiellement dangereuse P. 11
Axe Tombouctou-Ber : 11 terroristes neutralisés par l'armée P. 11
Gouvernement –CMA : Un plan de sortie de crise P. 11

ACTUALITES

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 23 aout 2023 P. 13
Renforcement des capacités : Formation des Inspecteurs des Services de Sécurité et de Protection Civile P. 16
Libération de l'axe Douentza-Boni-Gao : Un soulagement pour les passagers et les habitants de cette zone P. 18
3 ans après la chute d'IBK : Le panier de la ménagère souffre19 P. 19
Mines : Nouveau départ ! P. 21

POLITIQUE

Contribution : colere civique, quand tu nous tiens ! P. 25
18 aout 2020- 18 août 2023 : Les acquis du soldat Assimi ! P. 27
Les humeurs de FACOH : Chronique d'un decrescendo en politique P. 29

CULTURE ET SOCIETE

Primature : L'association des guides du Mali reçue P. 30

INTERNATIONAL

Cérémonie de clôture du Forum d'affaires des BRICS : Allocution de Monsieur Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine P. 31
Sénégal : Un appel pressant pour la libération immédiate d'Ousmane Sonko P. 34

SPORT

Coupe du monde féminine : Fanta I. Koné, un "modèle pour tant de femmes" P. 35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilté d'exercer une activité professionnelle

INPS
Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement regulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités

DIRECTION GÉNÉRALE Square Patrice Lumumba
Tél : +223 20 21 60 13 - Email : inps@inps.ml - Site web : www.inps.ml
BP 53 Bamako, République du Mali

Mort du chef de Wagner

Accident ou assassinat ?

Un avion privé transportant 10 personnes s'est écrasé hier mercredi 23 août dans la région de Tver en Russie, alors qu'il effectuait un vol entre Moscou et Saint-Pétersbourg. A bord, parmi les passagers, le chef de Wagner dont pour beaucoup, les jours étaient comptés depuis sa rébellion avortée contre son patron Poutine. Pour autant, sa disparition est-elle un attentat ou un banal accident d'avion ?

Un avion avec 10 personnes à bord s'est écrasé le mercredi 23 août en Russie, sans laisser de survivants. Le chef du groupe paramilitaire Wagner, Evguéni Prigojine, figure parmi les passagers, ont indiqué les agences de presse russes.

Selon les agences Ria Novosti, TASS et Interfax, qui citent l'agence russe du transport aérien Rossaviatsia, le nom d'Evguéni Prigojine figure sur la liste des passagers de cet avion qui devait relier Moscou à Saint-Pétersbourg.

"**À bord se trouvaient 10 personnes, dont 3 membres d'équipage. Selon les premières informations, toutes les personnes à bord sont décédées**", a déclaré le ministère russe des Situations d'urgence sur Telegram. Selon lui, cet avion privé Embraer Legacy s'est écrasé près du village de Kujenkino, dans la région de Tver, au nord-ouest de Moscou.

"**Le ministère russe des Situations d'urgence mène des opérations de recherche**", a-t-il ajouté. Des vidéos, dont l'authenticité est difficile à confirmer, ont été diffusées sur plusieurs chaînes Telegram se disant liées à Wagner, montrant des débris en feu dans un champ ou encore un appareil tombant du ciel.

Rappelons qu'en juin dernier, Evguéni Prigojine avait été à l'origine d'une rébellion dirigée contre l'état-major russe et le ministre de la Défense Sergueï Choïgou. Ses hommes avaient brièvement capturé des sites militaires dans le sud de la Russie avant de se diriger vers Moscou. Evguéni Prigojine avait rapidement renoncé à cette mutinerie, en plein conflit en Ukraine. Elle avait pris fin le 24 juin au soir avec un accord prévoyant le départ d'Evguéni Prigojine en Biélorussie, tandis que ses combattants pouvaient l'y rejoindre, entrer dans l'armée russe régulière ou retourner à la vie civile. Son « exil » biélorusse a été particulièrement court car Prigojine est réapparu très rapidement à Stalingrad, ailleurs en Russie et récemment, a-t-il lui-même indiqué, quelque part en Afrique.

En effet, lundi soir, Evguéni Prigojine était apparu dans une vidéo diffusée par des groupes proches de Wagner sur les réseaux sociaux, où il affirmait se trouver en Afrique. Dans un paysage désertique, il disait travailler à "**rendre la Russie encore plus grande sur tous les continents et l'Afrique encore plus libre**".

"Justice et bonheur pour les peuples africains"

Après la Centrafrique, les miliciens de Wagner se seraient établis au Mali à la demande des autorités de la transition. Lesquelles n'ont jamais reconnu cette présence affirmant travailler avec l'État russe. Ils ont également été aperçus sur plusieurs vidéos au Burkina Faso et seraient actifs au Soudan depuis 2017, bien que la présence de la milice dans ces deux derniers pays n'ait jamais été confirmée par le chef de la milice. L'avenir de la présence de la milice en Afrique était incertain depuis la mutinerie avortée de leur chef, Evgueni Prigojine, en juin dernier à Moscou. Dans cette nouvelle vidéo, Evgueni Prigojine lance : "**Justice et bonheur pour les peuples africains**", sans préciser le pays dans lequel il se trouve. Il continue en disant : "**Cauchemar de 'ISIS', 'Al-Qaïda' et autres gangsters**". Il conclut en déclarant : "**Nous embauchons de vrais héros et continuons à remplir les tâches qui nous ont été assignées et auxquelles nous nous sommes engagés**". Le chef de Wagner, qui s'était déjà rendu discrètement au Soudan en 2018, puis en Centrafrique en 2021, fait référence aux événements récents en Afrique. Après le coup d'État au Niger en juillet 2023, le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, avait averti que Wagner profitait de l'instabilité provoquée par le putsch. Le Quai d'Orsay a confirmé que les militaires au pouvoir à Niamey avaient pris contact avec Wagner.

La question qui se pose désormais est la suivante : et maintenant ? Que deviendra le groupe Wagner sans son chef et qui plus de son bras droit ? Wagner décapité va-t-il mourir de sa belle mort ? Sera-t-il phagocyté par l'Etat russe ? Si oui qui pourrait désormais reprocher à la Centrafrique ou au Mali de travailler avec un autre État, de surcroit membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Des questions plus pernicieuses et inquiétantes se posent : et si des amis de Prigojine tenaient Poutine pour responsable de sa mort et rentent de se venger ? On le voit donc, cette tragique disparition d'Evguéni Prigojine pose plus de questions qu'elle n'en résout.

Binadjan Doumbia

Moustapha Goroko - Officiel

Wagner confirme la mort de Prigojine.
(Telegram)

Nouhoum Ozil Sountoura

Le sucess est le résultat d'une grande patience et de multiples efforts

Bien-être&Business

Cette femme est la première femme noire milliardaire au monde, elle a dû surmonter des obstacles quasi insurmontables pour en arriver là.
Voici l'histoire d'Oprah Winfrey !
Après avoir vécu l'enfer: maltraité, violé, abandonné. À 14 ans elle tombe enceinte de l'un de ces violeurs, mais elle perd son bébé quelques semaines après la naissance. Sa mère la chasse hors de chez elle. Elle atterrit chez son père où il lui offre un nouveau départ.
Elle fait donc preuve de courage et une volonté sans faille. En 1985 elle anime le talk-show A.M.Chicaco. L'année suivante l'émission est baptisé en son nom et elle l'anime jusqu'à 2011. Oprah ne se contente pas d'être seulement une animatrice talentueuse, elle est aussi une femme d'affaires engagée. Dans les années 80, elle se bat pour une rémunération équitable pour ses collègues et obtient gain de cause.
Elle est nommé par le magazine Time comme l'icône pop des États-Unis. Avec une fortune estimée à 2.6 milliardaire de dollars, Oprah Winfrey est d'un exemple de réussite et d'inspiration.

Ammy Baba Cisse

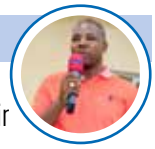

Les services d'urgence russes annoncent avoir ouvert une enquête sur le crash d'un avion Wagner au nord de Moscou sans mentionner Prigojine.

Mahamadou Coulibaly

C'est confirmé le Chef de Wagner (PRIGOJINE) est mort dans le crash d'avion ce mercredi 23/0.
RIP

Top education sénégal

CHEIKH TIDIANE GAYE
Né au Sénégal, naturalisé italien, poète et écrivain, il est membre du Pen Club International Lugano en Suisse romande. Il est auteur de Il giuramento (Liberodiscrivere Editore, 2001), suivi de La principessa albina (2005), Il canto del djali (2007), Ode nascente – Ode naissante bilingue (2009). Les trois derniers ouvrages ont été publiés par Edizioni dell'Arco. En 2010, il a publié Per una tazzina di caffè (Pour une tasse de café) avec l'éditeur Ediesse, récit inclu dans l'anthologie intitulée Permesso di soggiorno, gli scrittori stranieri raccontano l'Italia (Carte de séjour, les écrivains étrangers racontent l'Italie), coordonné par Angelo Ferracuti. En 2011 il publie Curve alfabetiche avec Editrice Montedit. Poète présent dans diverses anthologies, il a obtenu des récompenses littéraires en Italie et à l'étranger. Il est présent sur la scène culturelle italienne à travers de nombreuses lectures de poésie qui témoignent une participation cohérente à la vie de son nouveau pays. Il vit et travaille à Milan.

Sambou Sissoko

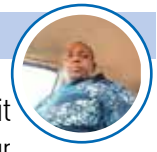

Aucun problème n'a été résolu mais on fait semblant de résoudre tous les problèmes pour tenir la foule en haleine.

Yeah Samake

Tôw be so sana
Anw be so Ku tèrèmè la
Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR

Empower Mali

Nous sommes très ravis pour partager avec vous les images de progrès de construction de notre kit scolaire dans le village de #Labata dans la Commune de Gnouman Makan
Les enfants de Labata étudiaient dans les conditions les plus difficiles qu'on ne peuvent imaginer. Nous avons constaté la nécessité urgente de doter le village d'infrastructures scolaires décentes.
Grâce à une généreuse donation de la Fondation B.H. Roberts, notre Fondation Empower Mali s'est engagée à réaliser un Kit Scolaire composé de trois salles de classe, une direction et bloc de 6 latrines.

Kita Kuru Médias

RCI : Découverte du gisement de manganèse à Ouangolodougou par la société d'exploration australienne Mako Gold Limited.

Soudan infos

#SEGOU: la Station PETRO BAMA donne le litre d'essence à 700 FCFA. C'est une différence de 150 FCFA avec plusieurs Stations Services. Je viens de prendre de l'essence chez eux et j'ai beaucoup aimé cette pratique commerciale avec une dose du social.
Ils sont situés sur la route l'An 2000 non loin du lycée Laguide.
Emma !

GALA KOLEBI

Oh, c'est rien championne MARIE JOSÉE TA LOU! Nous sommes avec toi, tu es notre HÉROÏNE. En matière de Sprint ton niveau est le summun chez nous. Triple championne d'Afrique, tu es la plus grande du continent.

Histoire d'Afrique et des Peuples Noirs

Salif Keïta, né le 25 août 1949 à Djoliba (Mali), est un chanteur et musicien malien. Depuis le succès international de ses albums des années 1980, il fait partie des musiciens reconnus de la World music et l'un des principaux artistes de son pays.
A cause de ses prises de position dans la crise malienne et de

son influence, il est nommé comme membre du Conseil national de la transition du Mali le 5 décembre 2020.

Ayoba FAYE

Face au DILEMME, quel choix ? La radicalité ou la soumission ? Chacune comporte des risques.
Mais la seconde me semble être la plus facile à gérer les contrecoups. Quant à moi, peu importe sa décision, je ne le jugerai pas. J'étais là quand il subissait, souffrait, endurait... SEUL au monde !

KONATE Malick

#Mali - #France : Dans le but de mieux prendre en compte la situation des binationaux, le gouvernement malien a décidé de délivrer des visas aux usagers possédant les documents administratifs suivants : la carte Nina ou fiche descriptive individuelle, la carte d'identité biométrique, la carte d'identité nationale, la carte consulaire, le passeport expiré et le livret de famille. #Bèki_Takè

Gouvernement du Mali

Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a eu une séance de travail, le lundi 21 août 2023, avec les Ambassadeurs, Consuls Généraux et Conseillers ayant pris part aux travaux des Etats généraux de la migration et du cadre de concertation avec les Maliens établis à l'extérieur.
A la suite de la restitution des conclusions des travaux de ces Etats généraux, ces Chefs de missions diplomatiques et consulaires ont insisté sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations qui y sont issues.
Saisissant cette occasion, le Ministre DIOP et ces Diplomates maliens ont longuement échangé sur les difficultés et les voies et moyens pouvant améliorer davantage le rendement de nos missions diplomatiques et consulaires, en vue d'une meilleure prise en charge des préoccupations de nos compatriotes à extérieur, au rang desquelles, la délivrance des documents administratifs et de voyage.
Pour le Ministre DIOP, la satisfaction des besoins administratifs de nos compatriotes et leur pleine implication à la vie nationale pour un développement durable de notre pays constituent une priorité pour les plus hautes Autorités du Mali. A cet égard, il a invité les Diplomates maliens à s'évertuer davantage dans la recherche de solutions aux problèmes des Maliens établis à l'extérieur tout en multipliant des initiatives internes et en renforçant la collaboration avec les Départements ministériels concernés.
Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

Laurent GBAGBO en conférence de presse : « Il faut négocier pour libérer BAZOUM ».

Ce mardi 22 août 2023, l'ancien président de la République ivoirienne, Laurent GBAGBO a tenu une conférence de presse. Nous avons extrait dans son discours deux points essentiels à savoir le coup d'état et de l'intervention militaire de la CEDEAO au Niger. Au cours de ladite conférence, il est revenu sur le coup d'état constitutionnel que les dirigeants africains ne n'osent pas en parler. C'est-à-dire les présidents qui tripatouillaient la constitution.

Dans son intervention, il a dit que « BAZOUM a été enlevé du pouvoir, il n'est pas le premier dans ce cas... ». Dans ses propos, il est revenu sur ses collaborations avec le président déchu au Niger. « Je connais BAZOUM, j'ai été chez lui à domicile à plusieurs reprises au Niger. Mais ils mentent en disant qu'ils vont au nom de la démocratie réinstaller BAZOUM, en réalité, c'est pour l'uranium et le pétrole », a-t-il laissé entendre l'ancien président.

Laurent GBAGBO n'approuve pas l'intervention militaire au Niger. Il a tenu à préciser qu' « Il faut négocier pour le libérer, mais lui faire croire qu'ils vont le réinstaller au pouvoir, ils mentent à BAZOUM ». Il a affirmé haut et fort « NON à l'embargo au Niger ». Par ce qu'il en connaît les effets et que son pays la Côte d'Ivoire en a subi en 2010.

Toujours parlant de l'intervention militaire, il pense que l'actuel président ADO ne connaît pas la guerre, car il n'est pas fait de formation militaire. « J'ai rigolé quand j'ai écouté le Président Ouattara dire qu'il va envoyer un Bataillon au Niger. Pour aller faire quoi ? Toujours parlant de l'intervention militaire, il pense que l'actuel président ADO ne connaît pas la guerre, car il n'est pas fait de formation militaire.» , a-t-il protesté. Il a martelé ainsi, « Un bataillon ne peut même pas tenir Bobodioulasso ».

Laurent GBAGBO n'est pas partisan de l'idée des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO. Il reste sur sa position qui est la négociation. Il a fait savoir que les chefs d'Etat qui sont au-devant sont téléguidés. « Les Présidents qui parlent pour aller faire la guerre au Niger, c'est Alassane OUATTARA et Patrice TALON donc comprenez qui est derrière. ».

Pour conclure, il a souligné que « BAZOUM est un prétexte pour la CEDEAO pour intervenir au NIGER » tout en avançant que « La CEDEAO doit être remplacée car elle a échoué ». Il est d'avis pour la libération de BAZOUM.

Bouba/Malijet.com
Source : Malijet

Intervention militaire au Niger : Patrice TALON a mis de l'eau dans son Niamakoudji "gingembre" !

Aux premières heures de l'initiative prise sur l'intervention militaire de la "CEDEAO" au Niger pour libérer le président déchu BAZOUM et « restaurer l'ordre constitutionnel », le président béninois, Patrice TALON était au-devant des choses. Il a même été l'un des chefs d'Etat à avoir dialogué avec l'actuel président en exercice de la "CEDEAO", Bola TINUBU, président de la république du Nigeria. Selon le site d'information, « afriqueeducation.com », « TALON était même le Joker que Bola avait sous la main prête à faire le go between, au début du conflit, entre la CEDEAO et le Niger ». Suite à son engagement pour appuyer ladite intervention militaire, la population béninoise lui a soumis quelques questions. Le président TALON a pris du recul face à ses questions, comme l'a dit l'autre "il a mis de l'eau dans son Niamakoudji (gingembre).

En effet selon le site d'information "afriqueeducation.com", les questions posées au chef suprême des armées béninoises sont:

1 - « S'il avait (lui-même) un enfant qui devait faire partie des soldats béninois envoyés pour se battre au Niger ou bien, il comptait seulement sur les enfants des autres ? La réponse est qu'il compte sur les enfants des autres ».

2 – « Si l'armée qu'il compte envoyer au Niger est habituée à combattre ? La réponse est non. Car comme a prévenu le général-président du Niger, Abdourahaman Tchiani, les soldats de la CEDEAO ne viendront pas en promenade de santé au Niger dont l'armée, habituée à combattre Boko Haram dans les pourtours du Lac Tchad et les djihadistes du Sahel, est très aguerrie par rapport aux officiers et aux soldats béninois qui n'ont pas combattu parfois depuis plusieurs années pour certains. Ils sont beaucoup plus militaires de carrière que les soldats aptes à faire la guerre ».

3 – « S'il voulait saboter les relations de bon voisinage que les peuples du Niger et du Bénin entretiennent depuis des siècles, et qui consolide l'entente entre les deux pays ? Il y a aussi que Talon n'a pas prévu de consulter l'Assemblée nationale pour obtenir son feu vert. Il a compté passer en force comme Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire ».

Apparemment, le président TALON a compris le message du peuple béninois et il sait de quoi ils sont capables. C'est ce qui fait la raison de son silence depuis un certain temps. Cette initiative de la population béninoise doit servir de leçon à d'autres.

Bouba/Malijet.com / Source : Malijet

Chauffeurs et passagers bloqués : Une situation potentiellement dangereuse

Au lendemain de sa déculottée à Ber, la CMA a bloqué de nombreux axes routiers menant à Gao et Tombouctou.

Voyage assez cauchemardesque pour les passagers et les chauffeurs. Après des kilomètres parcourus, les cars, les camions s'arrêtent.

La raison ?

Les hommes armés ont interrompu de fait la circulation de tous les véhicules. Depuis des jours, les usagers vont rester bloqués sans eau, nourriture. Et surtout sans informations. Ils sont désemparés. Et leurs proches sont sincèrement inquiets de la situation, sous une température caniculaire la journée et un vent glacial la nuit.

À bord d'un car de transport, un voyageur raconte que l'attente se prolonge. Et si un dénouement n'est pas vite trouvé, cette situation "très mal gérée, pourrait devenir potentiellement dangereuse car de nombreux passagers sont âgés et manquent de nourriture et d'argent et sont exposés aux intempéries. Les hommes armés qui les retiennent ne fournissent ni collations ni boissons. Et les populations de Douentza, de Bambara Maoudé et de Boni , localité où sont stationnés les usagers en provenance de Gao – se tapent un joli chiffre d'affaires sur la ruine de ces infortunés. Il faut débourser jusqu'à 200 F CFA pour se procurer un seau rempli d'eau. Faute de toillette, le bain est pris à la belle étoile, alors que l'air par endroit est irrespirable en raison des défécations dans la nature. Un gros problème d'hygiène pouvant générer des maladies diarrhéiques, voire le choléra.

Des chauffeurs routiers et les passagers sont victimes de blocages de nombreux axes au Mali . Plusieurs barrages ont été dénombrés les axes reliant Sévaré à ces capitales régionales. Des hommes armés ont bloqué des camions, des cars et d'autres véhicules et menacé de représailles toute personne qui serait tentée de forcer un des barrages.

Il n'était pas possible à ce stade de savoir si le mouvement est coordonné par des groupes armés en particulier la CMA ou si celui-ci était spontané, même si des témoins ont rapporté que des hommes armés ont affiché clairement leur appartenance aux indépendantistes défaits à Ber.

Fanfan

Source : L'Informateur

Axe Tombouctou-Ber : 11 terroristes neutralisés par l'armée

L'armée malienne a été de nouveau attaquée par les terroristes dans la journée du 20 août 2023 vers 12 heures. L'exploitation des renseignements a permis à un convoi de ravitaillement FAMa quittant Tombouctou pour Ber de déjouer 02 attaques complexes dont une à l'Engin Explosif Improvisé (EEI) des terroristes évoluant à bord des véhicules et sur des motos à une vingtaine de kilomètres de Ber. Le bilan fourni par l'armée est le suivant : 03 FAMa blessés, 01 camion fortement endommagé par le souffle de l'explosion de l'EEI et détruit sur place. Du côté des ennemis, l'on signale la neutralisation de 11 terroristes ; 01 pickup calciné ; 02 PKM, 01 LRAC, 01 mitrailleuse 12,7 mm, 06 PM, 05 motos et 03 radios et beaucoup de minutions récupérés. D'après les précisions de l'armée, au cours de la progression, dans un village abandonné situé à 15 km à l'Ouest de Ber, un guetteur habillé en tenue militaire FAMa a été neutralisé. Par ailleurs, les actions de fouilles préliminaires menées par les FAMa depuis leur arrivée à Ber ont permis de rassurer les populations et fait le bilan de : 04 suspects interpellés et mis à la disposition de prévôté pour enquêtes ; 03 pick-up abandonnés par ennemi avec supports de bitube 14,5 mm ; 02 mitrailleuses de 12,7 mm, des boites chargeurs de 14,5 mm, 01 carabine chinoise, des minutions de calibre 12,7 mm et 7,62 mm en vrac, 01 chargeur Motorola, des drapeaux terroristes, des tenues et beaucoup d'autres effets militaires récupérés.

Source : Lerepublicainmali

Gouvernement –CMA : Un plan de sortie de crise

Actuels et anciens ministres, notables, représentants des mouvements signataires de l'accord de paix, opérateurs économiques, responsables politiques et administratifs notamment des régions du nord et du centre ont convergé au domicile de Bajan Ag Hamatou , convaincus que le moment est venu de proposer un plan de sortie de crise en trois points. Les contours sont précisés dans un compte-rendu signé de l'hôte de la réunion de dimanche dernier.

1. Appartenance juridique et territoriale à la République du Mali ;
2. Attachement à l'accord de paix et à son application à travers :

Les dispositions qu'il a prévues (Article 65) pour sa relecture concernée à l'initiative des parties signataires; L'ouverture des pourparlers inclusifs avec les groupes armés jihadistes de nationalité malienne par le biais des facilitateurs désignés par les plus hautes autorités nationales ; La rétrocession des emprises militaires de la MINUSMA au gouvernement malien puis leur utilisation comme casernes à l'Armée malienne reconstituée pour consolider le processus de paix et la restauration de la confiance entre les parties signataires y compris la médiation internationale;

3. La création d'une commission de bons offices avec l'aval et le soutien du gouvernement pour obtenir la tenue des réunions statutaires du CSA, lequel CSA connaîtra des blocages et identifiera les entraves à la mise en œuvre de l'Accord de paix. Ce plan de sortie de crise est-il crédible, désirable et réalisable ? Le doute est permis.

Source : L'Informateur

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : **Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?**

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 23 aout 2023

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 23 août 2023, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :
- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret relatif au Décret n°2023-0345/PT-RM du 08 juin 2023 portant approbation du marché relatif aux travaux d'aménagement du tronçon urbain de la Route nationale n°27, Bamako-Koulikoro, à Bamako.

Le Conseil des Ministres a adopté en sa Session du 31 mai 2023, le Décret n°2023-0345/PT-RM du 08 juin 2023 portant approbation du marché relatif aux travaux d'aménagement du tronçon urbain de la Route nationale n°27, à Bamako.

Le marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le Groupement d'entreprises COVEC-Mali/EGK pour un montant de 29 milliards 146 millions 247 mille 778 francs CFA hors taxes et hors droit de douane, dont 17 milliards 352 millions 921 mille 767 francs CFA pour la tranche ferme et 11 milliards 793 millions 326 mille 11 francs CFA pour la tranche conditionnelle et un délai d'exécution de trente-six (36) mois.

Le projet de décret est adopté pour prendre en compte la nouvelle clé de répartition de la prise en charge du projet qui se présente comme suit :
- Tranche ferme : Banque Ouest Africaine de Développement 13 milliards 639 millions 115 mille 949 francs CFA, soit 95,33% et Etat du Mali 668 millions 5 mille 679 francs CFA, soit 4,67% ;
- Tranche conditionnelle : Banque Ouest Africaine de Développement 13 milliards 606 millions 115 mille 668 francs CFA, soit 91,69% et Etat du Mali 1 milliard 233 millions
10 mille 482 francs CFA, soit 8,31%.

2. Sur le rapport du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant affectation au Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, de la parcelle de terrain, objet de titre foncier n°150 556 du Cercle de Kati, sise à Sanankoro- Farako et Diakoni de la Commune rurale de Dogodouman.

La parcelle de terrain, objet de la présente affectation, d'une superficie de 114 hectares 65 ares 44 centiares est destinée à satisfaire les besoins de recasement de certaines populations de la Commune rurale de Dogodouman.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECONCILIATION, DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE, CHARGE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION NATIONALE

- Chef de Cabinet : Monsieur Adama SISSOKO, Économiste.

- Conseillers techniques : Commandant Hawa COULIBALY ; Monsieur Hamadoun KONTA, Professeur de l'Enseignement supérieur ; Monsieur Issa TRAORE, Magistrat.

- Chargés de mission : Madame Fatima Bint Mohamed FALL, Auditeur/Comptable ; Monsieur Oufène AG BA ALY, Spécialiste de l'Information et de la Communication ; Madame Bintou Walet Mohamed Ali, linguiste, spécialité/Anglais.

- Directeur Général de l'Agence de Développement du Nord du Mali : Monsieur Moulaye Abdarahamane EL OUMRANY, Ingénieur en Marketing.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Sur le rapport du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, le Conseil des Ministres a pris acte d'une communication écrite relative au Rapport national additif du Mali pour le 4ème cycle de l'Examen Périodique Universel.

Etabli par la Résolution 60/251 de l'Assemblée Générale des Nations Unies le 15 mars 2006, l'Examen Périodique Universel consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des Droits de l'Homme. Il s'agit d'un processus mené par les Etats, d'un examen par les pairs, sous les auspices du Conseil des Droits de l'Homme. Il fournit à chaque Etat, l'opportunité de présenter les mesures qu'il a prises pour améliorer la situation des Droits de l'Homme sur son territoire et remplir ses obligations en la matière. Un cycle d'examen couvre une période de quatre ans et demi au cours de laquelle tous les Etats membres des Nations Unies sont examinés.

Le Mali s'est soumis au même exercice, lors de la 43ème session du Groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel, tenu du 1er au 12 mai 2023, à Genève. A cet effet, il a présenté le rapport national et fait l'état de la mise en œuvre des 187 recommandations acceptées à l'issue de l'examen précédent de 2018.

Après le passage de la délégation malienne devant le Conseil des Droits de l'Homme à Genève, 275 recommandations ont été adressées à notre pays, parmi lesquelles certaines sont entièrement mises en œuvre ou sont en cours, d'autres le seront très prochainement.

Ainsi, dans le souci de maintenir le caractère participatif et inclusif, les représentants de notre pays à cet exercice ont décidé, avant de se prononcer sur lesdites recommandations, de revenir restituer le Rapport national et de recueillir les avis et suggestions de tous les acteurs.

Pour cela, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a organisé une table ronde le 16 août 2023.

A l'issue de cette table ronde, les participants se sont prononcés sur les 275 recommandations à travers une matrice qui doit être soumise, en dernier lieu au Gouvernement en vue d'une approbation.

Cette dernière phase du processus impose à notre pays de soumettre, au plus tard, le 28 août 2023, son rapport additif qui devra être adopté lors de la 54ème session ordinaire du Conseil des Droits de l'Homme, prévue en septembre 2023.

L'approbation du rapport national additif dans le délai prévu permettra, non seulement d'inscrire le dossier du Mali au rôle de la 54ème session ordinaire du Conseil des Droits de l'Homme, de mettre en exergue et de préciser la position du Mali sur l'ensemble des recommandations adressées qu'il

devra mettre en œuvre pour les cinq (05) prochaines années dans le domaine des Droits de l'Homme et renforcera sa réputation en matière de promotion des droits humains.

2. Sur le rapport du ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, le Conseil des Ministres a pris acte d'une communication écrite relative à la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption et son plan d'Actions 2023-2027.

Le Mali, à l'instar de nombreux pays en développement, est confronté au fléau de la corruption qui constitue un frein à son développement économique et social.

En l'absence de mesures efficaces, la corruption peut compromettre, de façon notoire, les efforts pour l'instauration d'une bonne gouvernance à cause de ses multiples méfaits, notamment le gaspillage des ressources financières, la baisse de la croissance économique, l'augmentation des coûts de transactions, la réduction de la qualité des services, la création d'un environnement d'insécurité multiforme.

Notre pays a signé et ratifié des instruments juridiques communautaires, régionaux et internationaux de lutte contre la corruption, notamment la Convention des Nations-Unies contre la corruption du 09 décembre 2003, qui recommande aux Etats parties « d'élaborer et d'appliquer les politiques de prévention de la corruption efficaces et coordonnées, qui favorisent la participation de la Société civile et reflètent les principes d'Etat de droit, de bonne gestion des affaires publiques et des

biens publics, d'intégrité, de transparence et de responsabilité ».

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, le Gouvernement a initié plusieurs actions, notamment :
- la tenue des Etats Généraux sur la corruption et la délinquance financière ;
- l'adoption de la Stratégie nationale de Lutte contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du terrorisme et de la Politique nationale de Transparence ;

- la mise en place d'un dispositif institutionnel de prévention, de détection et de répression de la corruption constitué entre autres du Bureau du Vérificateur Général, de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières, de l'Office Central de Lutte Contre 1'Enrichisscmcnt illicite, de la Section des Comptes de la Cour Suprême, du Pôle national Economique et financier.

Malgré ces acquis, il ressort du rapport diagnostic un certain nombre d'insuffisances, notamment : l'absence d'un document de stratégie, un très faible bilan global de la répression et le nombre très faible de condamnations et de recouvrement, les privilèges de juridiction de certains agents publics, les immunités, l'absence de dispositif de protection des lanceurs d'alerte.

Pour pallier ces insuffisances, les Autorités de la Transition se sont engagées à faire de la lutte contre la corruption l'un des chantiers majeurs de la refondation de l'Etat. La présente stratégie est élaborée dans ce cadre.

Elle s'inscrit en droite ligne dans la mise en œuvre du Plan d'Action du Gouvernement de Transition et des recommandations des Assises nationales de la Refondation en vue de promouvoir la bonne gouvernance à travers l'instauration d'une lutte efficace contre la corruption et l'impunité sous toutes leurs formes.

La Stratégie nationale de Lutte Contre la Corruption vise à doter le Mali de mécanismes opérationnels et efficaces de lutte contre la corruption et de promotion de la gouvernance dans le respect des Droits de l'Homme et des règles d'éthique et de transparence.

Elle est articulée autour quatre (04) axes stratégiques à savoir :
- la gouvernance et les réformes ;
- la prévention des faits de corruption ;
- la répression et la réparation ;
- la communication.

La Stratégie nationale de Lutte Contre la Corruption est mise en œuvre à travers des plans d'actions dont le premier couvre la période 2023-2027, financé par l'Etat et ses partenaires.

3. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une augmentation du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 23 août 2023

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national

Renforcement des capacités : Formation des Inspecteurs des Services de Sécurité et de Protection Civile

Le Séminaire de formation des Inspecteurs des Services de Sécurité et de Protection Civile sur la Comptabilité-Matière s'est achevé. La cérémonie était présidée par le Chef de Cabinet du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Commissaire Divisionnaire de Police Seydou Mamadou Doumbia.

Ce séminaire avait pour objectif de renforcer les compétences professionnelles des Inspecteurs des Forces de Sécurité Intérieure du Mali. Il s'inscrit dans la politique de modernisation et de professionnalisation des Forces de Défense et de Sécurité, prônée par les autorités de la Transition. Les thématiques abordées lors de ce séminaire ont répondu aux attentes et aux besoins de formation de manière incontestable. Cette session de formation est le fruit d'un partenariat fructueux entre le département, la Mission Eucap-Sahel-Mali et le Centre de Genève pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (DCAF). Cet événement revêt une importance capitale, car il rassemble une trentaine d'inspecteurs non seulement de l'inspection des Services de Sécurité et de Protection Civile, mais également des Services d'Inspection sectoriels de la Police nationale, de la Protection Civile, de la Gendarmerie nationale et de la Garde nationale. Une bonne connaissance de la Comptabilité-Matière par les responsables chargés du contrôle est un facteur d'amélioration de la gestion des Services.

Dans son intervention, le Commissaire Général de Brigade de Police, Moussa Boubacar Mariko, a exprimé sa gratitude envers les autorités du département pour l'importance accordée au Séminaire. Il s'est réjoui du bon déroulement du Séminaire qui a atteint tous ses objectifs.

Le représentant de DCAF, Boubacar Thera, s'est dit satisfait du bon déroulement du Séminaire. Il a apprécié l'assiduité et l'attitude studieuse des participants, qui ont clairement manifesté leur volonté d'acquérir de nouvelles connaissances. Il a affirmé que sa structure continuerait à soutenir et à appuyer les Services des Inspections à travers des actions de formation et de conseils stratégiques. Pour lui, la réalisation d'objectifs bien identifiés reste leur priorité dans le cadre de cette coopération étroite et privilégiée avec le Ministère en charge de la sécurité, l'ISSPC et les Services des Inspections des FSI.

Au nom des participants, le Contrôleur général de Police Moussa Fanta Diarra a souligné la qualité de la formation qui leur permettra de corriger de nombreuses lacunes constatées au niveau des Inspections. Ce séminaire leur a permis de s'approprier les textes internes et communautaires régissant la comptabilité des matières et d'acquérir d'autres compétences essentielles pour la réussite de leurs activités. Puis ce fut la remise des attestations aux participants et au formateur. Le Chef de Cabinet du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile a exprimé sa gratitude aux participants, au nom du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine, pour leur attention, leur intérêt et leur assiduité tout au long des cinq jours de travail intensif. "Je suis convaincu qu'à la fin du séminaire, les participants sont désormais mieux préparés pour accomplir

leur mission d'inspection et de contrôle qui leur est confiée afin de promouvoir une bonne gouvernance au sein des services de sécurité et de protection civile. Je tiens à remercier sincèrement EUCAP-SAHEL MALI et DCAF pour leur engagement constant aux côtés des forces de défense et de sécurité intérieure du Mali dans le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles", a-t-il déclaré.

Ibrahim Sanogo

Libération de l'axe Douentza-Boni-Gao : Un soulagement pour les passagers et les habitants de cette zone

Depuis le mardi 22 août 2023, la circulation a repris sur la route nationale numéro 16 reliant Douentza, Boni et Gao. Des véhicules de transport de passagers et de marchandises ont quitté Douentza en toute sécurité pour se rendre à Gao, selon les habitants locaux.Selon des sources locales, "c'est vers 19 heures que les habitants de Kikiri et de Simby, dans la commune de Boni, ont informé les transporteurs de Douentza que les présumés djihadistes ont levé leurs barrages et ont quitté les lieux". Ces sources affirment cependant qu'elles ne connaissent pas les circonstances qui ont conduit à la levée de ce blocus.

Le mardi, une foule s'est précipitée dans une ambiance festive à la gare routière de Douentza avant le départ de ce premier convoi de cars et de camions bloqués depuis près d'une semaine en direction de Gao. Cette reprise tant attendue a été un grand soulagement pour les passagers et les transporteurs.

L'axe Douentza-Boni-Gao est vital pour les habitants installés le long de cette route. C'est par cet itinéraire que les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques et pétroliers sont acheminés vers les régions du Nord, expliquent les élus locaux. Après cette ouverture, beaucoup se demandent ce que l'avenir réserve quant à la levée du blocus imposé par les groupes armés. S'agit-il d'une ouverture partielle ou définitive ?

Cette question préoccupe de nombreux transporteurs à Gao et à Bamako. Cependant, à Douentza, certaines compagnies de transport ont déjà repris le trajet en espérant que cette mesure perdurera le plus longtemps possible.

Selon Sidi Haidara, président des transporteurs de Douentza, l'information leur a été transmise par des personnes mandatées par les djihadistes à Simbi. "Ils ont décidé de laisser passer les véhicules en partance pour Gao, mais ils ont formellement interdit aux véhicules de faire escale à Bonni, sauf ceux qui se rendent directement à Gao. Ainsi, nous avons partagé cette information avec ceux qui souhaitent se rendre à Gao, et ce matin, tous les véhicules, qu'il s'agisse de cars ou de camions remorques, sont partis", a-t-il expliqué.

Cependant, monsieur Sidi Haidara affirme ne pas savoir ce qui a été convenu avant la levée du blocus, mais se réjouit néanmoins de cette ouverture partielle de la circulation qui favorise la paix et la tranquillité dans cette zone.

Sur les réseaux sociaux, de nombreux citoyens félicitent le courage des FAMa qui ont réussi à chasser les terroristes et à libérer l'axe Douentza-Boni-Gao, occupé depuis quelques jours par des hommes armés. Depuis le 21 août 2023, l'axe de Douentza est bloqué, ce qui suscite l'indignation des passagers. Les routes menant à Gao et à Tombouctou sont également bloquées par des hommes armés. Les passagers et les transporteurs dénoncent cette situation et attendent impatiemment la réaction des autorités, d'autant plus que cela se produit pendant la période hivernale. "Nous sommes dans des conditions misérables, précaires. Tout est payant", déclare un passager. "Nous sommes sous la pluie. L'accès aux toilettes ou même à un seau d'eau est conditionné par le paiement d'au moins 200 F CFA. Nous avons dépensé tout ce que nous avions", témoigne une dame. Un autre passager interpelle les autorités.

Des dizaines de bus et de camions sont bloqués à Bambaramaoudé et à Douentza. Sur place, les transporteurs affirment être dans cette situation depuis plus d'une semaine. "Depuis le début des difficultés, nous travaillons en collaboration avec le gouvernement", a déclaré le président du bureau du Conseil Malien des Transporteurs Routiers à Douentza. Selon Sidi Haïdara, "les passagers et les transporteurs sont à bout de souffle". "Ce matin, nous avons répondu à l'appel du gouverneur. Il nous a même donné 200 000 francs CFA à partager entre les passagers", précise-t-il.

Tout comme les passagers, les transporteurs souhaitent que les différentes routes du pays soient sécurisées. La levée de ce blocus par les groupes armés serait un soulagement tant pour les passagers que pour les habitants de cette zone.

Ibrahim Sanogo

3 ans après la chute d'IBK : Le panier de la ménagère souffre

De troisième anniversaire de la chute du président Keïta a été célébré dans un contexte sociopolitique et économique difficile pour notre pays. Si certains actes fondateurs ont été posés pour l'émergence d'un Mali nouveau, il faut reconnaître que le quotidien du citoyen lambda est loin d'être un long fleuve tranquille. Les prix des produits de grande consommation ne cessent de grimper, condamnant les chefs de famille à se réfugier dans des lamentations. Question. Les exonérations ont- elles servi à créer une autre race d'opérateurs économiques?

Le 18 août 2020, le mandat du président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) a été écourté. Les militaires du Conseil national pour le salut du peuple (CNSP) ont parachevé l'œuvre du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) en forçant le président Keïta à la démission. Le regroupement politico- religieux accusait IBK et son gouvernement d'être les responsables d'une gestion oligarchique à la tête de l'État et contestait le régime à travers des manifestations de rue. L'annonce du coup d'État a été accueillie par une liesse populaire par les militants du M5-RFP. Et ils annonçaient une nouvelle ère pour le Mali en menant une lutte sans merci contre les maux qui ont précipité la fin du pouvoir IBK.

Ainsi, le coup d'État ouvre la voie à une transition avec pour mission la lutte contre l'insécurité pour restaurer la souveraineté sur l'ensemble du territoire national mise en mal depuis 2012 par une cohorte de djihadistes financés et armés par l'Occident et les monarchies du Golfe pour déstabiliser le Sahel, lutter contre la corruption et la délinquance financière, réduire le train de vie de l'État et le coût de la vie. Sur ce dernier point, les attentes sont loin d'être atteintes. Les prix des denrées de grande consommation n'ont, durant les trois ans, connu aucune baisse pour soulager les chefs de famille confrontés à d'autres difficultés existentielles. Et cela, malgré les exonérations accordées à des opérateurs économiques pour importer en grande quantité des produits dont le consommateur malien en avait sérieusement besoin pour sa survie. Mais, hélas ! Les hommes chargés de cette opération commando pour doter nos marchés de denrées à prix abordable se sont révélé pires criminels. Non seulement, les produits n'ont pas été à la portée du citoyen lambda et leur vie est loin d'être un long fleuve tranquille, mais aussi le ravitaillement des marchés se faisait à compte-goutte pour créer la rupture afin d'augment le prix à leur profit et à leurs protégés tapis dans les organes de la transition.

Ce jeu de chaises musicales est connu de tous les observateurs de la scène politique malienne. Depuis l'avènement de la démocratie, importée par des gens avides de pouvoir en 1991, chaque régime fabrique une race d'opérateurs économique qui bénéficient de tous les marchés, des exonérations, des subventions et derrière lesquels ils se cachent aussi pour créer des sociétés écrans pour bien sucer le sang des Maliens. Les régimes AOK-ATT-IBK se sont tous appuyés sur des gens à qui des facilités importantes ont été accordées au détriment des vrais opérateurs économiques pour faire main basse sur l'argent public. Et il n'est pas exclu que la transition soit passée par ce chemin pour émerger ses propres opérateurs économiques.

Contrairement aux régimes précédents dont les "hommes fabriqués" détiennent encore les clés de notre commerce, les opérateurs économiques de la transition ont lamentablement échoué. Ils n'ont pas été à la hauteur de fournir nos marchés de denrées de première nécessité et pire, ils ont renchéri les prix. Ce qui fait qu'aujourd'hui, les chefs de famille tirent le diable par la queue. Tout à augmenter. Même le prix du sel. Les conséquences de ce pilotage à vue ne peuvent que souffrir le panier de la ménagère.

Partout, c'est le cri de détresse. Le kilo de l'oignon a atteint 1000 F CFA. Du jamais vu ! Le 50 kg du riz importé est cédé à 22 500 F CFA. Celui du sucre à 800 F CFA. Ces augmentations sauvages n'arrangent pas la situation des chefs de famille dont les salaires n'évoluent pas en fonction de la vie chère. N'en parlons pas des autres travailleurs dont l'activité est liée à l'électricité dont la fourniture connaît des coupures intempestives. Cela a déjà engendré des pertes énormes pour des petites et moyennes entreprises.

Malgré le soutien populaire à la transition, les populations commencent à porter la voie sur la place publique. Certaines dénoncent déjà l'incapacité des autorités de la transition à réduire le train de vie de l'État et de trouver des solutions idoines à la cherté de la vie. Moussa Keïta, promoteur d'école privée, laisse entendre que la transition a été piégée par des opérateurs économiques dont elle a porté sa confiance pour doter nos marchés de denrées en grande quantité. D'autres pensent que la patience a des limites. Souleymane Dembélé, agent des Collectivités territoriales, pense que les dirigeants de la transition se cachent derrière le soutien du peuple pour affamer les Maliens.

Si la transition ne se ressaisit pas, les actes fondateurs posés pour l'émergence d'un Mali nouveau risquent d'être noyés par la vie chère qui pourrait constituer un ferment pour une contestation.

Yoro SOW
Source : Inter De Bamako

Mines : Nouveau départ !

Le Conseil national de transition (CNT) a voté, le mardi 8 août dernier, un nouveau code minier. Adopté à l'unanimité des députés réunis en séance plénière, ce nouveau texte de loi permettra de générer des revenus annuels supplémentaires de 500 milliards de francs CFA (803 millions $) au moins. Quelles sont les nouvelles dispositions et les innovations prévues dans ce nouveau code minier ? Réponse.

La Réforme du secteur minier est une des fortes recommandations des Assises nationales de la Refondation. Et dans le but de faire profiter les potentialités minières et énergétiques à l'ensemble de la population, le Gouvernement a engagé une série de réformes dans le secteur minier. C'est ainsi que furent adoptés, successivement les Codes miniers de 1963, 1970, 1991, 1999, 2012 et 2019.

L'Ordonnance n°2019-022/P-RM du 27 septembre 2019 a apporté plusieurs innovations. En dépit de ces innovations, il est apparu des insuffisances de fond pour une amélioration substantielle de la contribution du secteur minier à l'essor économique et social. Ces insuffisances portent essentiellement sur la faible intégration de l'activité minière à l'économie nationale malgré le contexte favorable marqué par la hausse du cours de l'or ; le manque d'exclusivité dans la signature des Conventions d'établissement et l'approbation des avenants introduits par les sociétés minières ; l'insuffisance des moyens de contrôle de l'Etat sur l'exploitation minière ; les procédures d'ouvertures de comptes offshores ; la non prise en compte dans la législation minière du traitement de minerai par péage ; les contraintes liées à un système de convention d'établissement unique qui couvre la phase de recherche et la phase d'exploitation ; les prises d'engagements par l'Etat sur l'exploitation avant même la découverte du gisement et la faiblesse des textes nationaux par rapport au contenu local.

Que disent les nouvelles dispositions

Les projets de loi sont adoptés afin d'apporter des solutions aux insuffisances relevées. Ils réaffirment la souveraineté de l'Etat sur les ressources minérales à travers, entre autres, la réorganisation du régime des titres miniers et la réforme du régime fiscal et financier pour mieux prendre en charge les questions liées au traitement par péage, à la règlementation de charges, à la participation de l'Etat, à l'utilisation des ressources humaines et matérielles locales, au transfert des technologies, à la sous-traitance des entreprises locales et l'utilisation des services et produits locaux ainsi que la création de

valeurs additionnelles mesurables à l'économie locale.

Parmi les nouvelles dispositions, l'État pourra désormais détenir jusqu'à 30 % d'intérêts dans les projets miniers, contre un maximum de 20 % dans le code de 2019. La nouvelle loi maintient la participation gratuite du gouvernement à 10 %, mais permet en effet à l'exécutif d'acquérir 20 % d'intérêts supplémentaires dans les deux ans suivant l'entrée en production commerciale des mines.

Par ailleurs, les acteurs privés locaux pourront obtenir 5 % d'intérêts dans les mines, soit une participation totale de 35 % pour le Mali. Dans un secteur minier essentiellement dominé par des compagnies minières étrangères (notamment canadiennes, britanniques et australiennes), ces nouvelles dispositions devraient permettre de porter la contribution des Mines à 20 % du produit intérieur brut (PIB), contre 9 % actuellement.

Il faut souligner que ces nouvelles dispositions pourraient ouvrir la voie à une reprise du processus d'octroi des titres miniers. Après un audit ayant révélé que le Mali ne percevrait pas une juste part des bénéfices générés par son secteur minier, Bamako a, en effet, suspendu en décembre 2022 la délivrance des permis miniers.

Une seconde loi relative au contenu local dans le secteur minier a également été votée par le Parlement. Elle permettra notamment d'employer davantage de locaux à des postes de direction, et favorisera le transfert de compétences et de technologies.

La loi relative au Contenu local dans le secteur minier ?

Il a été décidé d'initier un projet de loi afin de promouvoir et développer le contenu local. Cette loi définie l'entreprise locale, dans article 222 du décret d'application du Code de 2019 : « Elle inclut les filiales des entreprises étrangères. Définition plus détaillée de l'entreprise locale donnant la précision concernant la participation au capital social de personnes ou groupement de personnes disposant de personnalité juridique de droit malien. Et particulièrement elle exclut les entreprises étrangères et leurs filiales locales. (La précision a été donnée concernant la participation des nationaux au capital social (51%) pour dissiper toute équivoque. Ce dispositif permet de favoriser les entreprises nationales dans l'approvisionnement des mines) ».

Autres dispositions notables ?

Elles concernent l'ensemble des dispositions et mesures qui exigent des entreprises minières qu'elles donnent la priorité aux nationaux, aux communautés locales, aux entreprises nationales et aux matériaux produits localement dans l'exécution de leurs activités.

Ainsi, la présente Loi du contenu local a pour objectifs, entre autres, d'augmenter la valeur ajoutée locale et la création d'emplois locaux dans la chaîne de valeur des industries minières grâce à l'utilisation de l'expertise ainsi que des biens et services locaux ; de favoriser le développement d'une main-d'œuvre locale qualifiée et compétitive ; de développer les capacités nationales dans la chaîne de valeur des industries minières par l'éducation, la formation, le transfert de technologie, de savoir-faire et de la recherche-développement ; de favoriser le renforcement de la compétitivité nationale des entreprises maliennes ; de mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation, transparent et fiable des obligations liées au Contenu Local, en adéquation avec les politiques publiques nationales...

Concernant l'emploi et formation du personnel : Dans cet article 138 de cette nouvelle Loi, il a été fait mention des obligations des titulaires du titre minier et des détenteurs d'autorisation de d'exploitation de carrières industrielles. Des obligations des entreprises en matière de contenu local

Aussi, un décret pris en conseil des ministres fixe les obligations du Contenu Local dans le secteur minier, notamment celles concernant : le plan de Contenu Local des entreprises minières ; les assurances, réassurances et services financiers ; la promotion et l'utilisation des biens et services locaux ; ce plan détaille les activités de l'entreprise ainsi que les biens, services et compétences nécessaires à leurs réalisations et le programme de recrutement donne des détails sur le recrutement et la formation des nationaux pour remplacer les expatriés.

En outre, l'opérateur minier établit un plan du Contenu Local qui décrit les activités de l'entreprise ainsi que les biens, services et compétences nécessaires à leur réalisation.

Ce plan est mis à jour chaque année et contient, au moins, les axes suivants : la participation des locaux dans le capital des entreprises étrangères ; la promotion des entreprises maliennes, de l'emploi et de la formation ; la promotion et l'utilisation des biens et services locaux ; le transfert de technologie et de savoir-faire ; le plafonnement des coûts salariaux des Etrangers ; le rapport détaillant les réalisations de l'entreprise et le descriptif des prévisions selon les axes précités au cours des douze (12) derniers mois.

Du recrutement des nationaux

Cette nouvelle Loi précise dans son article 6 dit que dans le cadre du plan du Contenu Local, l'Opérateur minier soumet pour approbation au « SPCL » le programme de recrutement et de formation des maliens. Il s'agit des détails sur le recrutement et la formation de maliens pour remplacer les Etrangers ; le pourcentage de personnel Etranger par rapport au nombre total du personnel malien toute catégorie confondue au sein de la Société d'exploitation ; le ratio entre le personnel Etranger et le nombre total du personnel malien toute catégorie confondue doit suivre le chronogramme suivant : pendant les trois

premières années à compter du début des opérations minières, le pourcentage ne doit pas dépasser dix pour cent (10%) ; après la troisième année du début de l'exploitation minière, le pourcentage ne doit pas dépasser cinq pour cent (5%) ; et après la sixième année du début des opérations minières, le titulaire doit s'assurer que les cinq pour cent (5%) sont systématiquement réduits avec l'intention d'atteindre la pleine participation malienne.

Le pourcentage de la masse salariale du personnel Etranger par rapport à la masse salariale globale de la Société d'exploitation ne peut excéder les taux suivants : pendant les trois (3) premières années à compter du début des opérations minières, le pourcentage ne doit pas dépasser trente pour cent (30%) ; après la troisième (3) année du début de l'exploitation minière, le pourcentage ne doit pas dépasser vingt pour cent (20%) ; et après la sixième (6) année du début des opérations minières, le titulaire doit s'assurer que les vingt pour cent (20%) sont systématiquement réduits avec l'intention d'atteindre la pleine participation malienne.

Par ailleurs, l'Ordonnance n°2019-022/P-RM du 27 septembre 2019 stipule que pour la couverture des risques liés aux activités minières, toute société participant auxdites activités souscrit des contrats d'assurances auprès des sociétés d'assurance agréées au Mali. « Toutefois, les contrats d'assurance dont la couverture excède les capacités financières des sociétés d'assurance agréées au Mali peuvent souscrire un contrat de réassurance auprès des sociétés étrangères.

Ces dispositions s'appliquent toutes proportions gardées à la réassurance liée à ces activités minières.

L'Opérateur minier ne peut souscrire une assurance offshore sans l'accord écrit de la Commission Nationale des Assurances », indique-t-elle.

L'Opérateur minier doit, au plus tard le trente (30) avril de chaque année suivant la date de première production, soumettre un rapport au Secrétariat Permanent du Contenu Local sur : toutes les sociétés par l'intermédiaire desquelles une couverture d'assurance ou de réassurance a été obtenue ; les primes payées pour la couverture d'assurance ; les commissions et les identités des coursiers en vertu des dispositions de l'article 75 du Livre de procédures fiscales.

Dans ce niveau code minier, il est prévu plusieurs mesures de sanctions en cas de non-respect des engagements : « Sont punis d'une peine d'emprisonnement de dix (10) jours et d'une amende correspondant au montant de la part des prestations de services ou de fourniture de biens non exécutée par les personnes physiques ou les personnes morales maliennes, sans mise en demeure ; sont passibles d'une peine d'emprisonnement de trois (3) mois et d'une amende de 75 000 000 de francs pour non transmission du plan d'approvisionnement de biens et services ou pour non transmission du rapport d'exécution dans les délais requis, après une mise en demeure de sept (7) jours francs restée sans suite.

L'amende est majorée de 25% par jour de retard ; sont punis d'une peine d'emprisonnement de deux (2) ans et d'une une amende de 200 000 000 de francs en cas de récidive, l'amende est majorée de vingt-cinq pour cent (25%) par jour de retard. En cas de persistance, le retrait du titre est prononcé conformément aux dispositions du Code minier... »

Pour rappel, l'or est le principal produit exploité dans le secteur minier malien. En 2022, les recettes publiques générées grâce au métal jaune ont atteint un record à 763,7 milliards de francs CFA (1,3 milliard de dollars), en hausse de 35 % en glissement annuel.

Mohamed Sylla
Source : L'Aube

City Sightseeing Dubai

Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.

WE SHOW YOU DUBAI!

DISCOVER DUBAI FROM THE BEST VIEWPOINT

24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Ghurair Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.

48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)

FREE Night Tour

FREE Dhow Cruise

FREE Dubai Museum

FREE Water Taxi

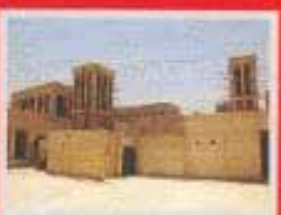

FREE Sheikh's House

24/48

Kids Commentary

On-board

Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

Contribution : colere civique, quand tu nous tiens !

Par ces temps de médias triomphants, l'opinion est devenue l'inévitable intruse de la démocratie souvent pour le pire, parfois pour le meilleur.

S'agissant de l'argent public, elle se fait beaucoup attendre, malheureusement elle ne chante pas la bonne partition. Elle en reste au grand air de la corruption et oublie toujours la cacophonie du gaspillage.

D'un côté, les élections constituent une occasion en or pour sanctionner légitimement et légalement ceux là qui sont considérés comme des corrompus et d'autre côté, les citoyens que nous sommes faisions preuve d'une incroyable complaisance à l'égard des dilapideurs et autres gaspilleurs d'argent public impliqués dans des affaires ténébreuses et compromettantes.

Cette « corruption douce » qu'est le gaspillage aussi pire à nos yeux que le pillage, perdurera aussi longtemps que les maliens en seront les complices actifs ou résignés, car elle représente pour la catégorie dépensante la solution de facilité. Elle ne saurait être combattue qu'à partir d'un vaste mouvement d'indignation et de protestation qui ferait glaner la menace d'une impitoyable sanction électorale.

Notre propos ne saurait à lui seul provoquer un tel sursaut. Même une campagne de presse n'y suffirait pas, il faut en être conscient, mais cela pourrait être un puissant allié qui finira par réveiller un peuple.

Par ailleurs avec la crise actuelle qui frappe notre pays, le fait de dilapider les fonds aggrave dangereusement les problèmes sociaux : chômage, éducation, santé, sécurité, pauvreté, logement. Le fait de gaspiller ces fonds amène les citoyens à éprouver un sentiment d'une dégradation générale avec son cortège d'abandon de la citoyenneté, socle de notre jeune démocratie.

ET pour sanctionner cette impuissance, ils se retournent de plus en plus vers les formations non parlementaires, ou bien se réfugient dans l'abstention. Le très faible taux de participation aux différentes échéances électorales n'est il pas suffisamment éloquent à nos yeux et la preuve irréfutable de cette indifférence citoyenne ?

Aujourd'hui la majorité des maliens admet que la citoyenneté s'est dégradée, que l'intérêt particulier prime sur l'intérêt général. Reconnaissons que cette dérive s'est faite progressivement au fil des ans et qu'elle a atteint maintenant la côte d'alerte. En effet, en parlant opportunément de l'argent public, nous affirmons qu'il est à nos yeux le meilleur indicateur de ce laxisme général.

La dépense publique, qui est un acte politique s'apprécie plus aisément que la lé-

gislation. Elle permet au citoyen, de porter un premier jugement sur la façon de gérer l'argent public. Cela permettrait aux citoyens de comprendre qu'on nullement pas besoin de les voler pour ruiner le pays et que souvent l'argent public est plus dilapidé (gaspillé) que détourné (pillage).

Si notre modeste réflexion risque d'alimenter quelque part le mécontentement populaire? Tant mieux ! Aujourd'hui, il faut constituer voire conforter une vraie force de changement sans démagogie aucune, car la grogne est fourvoyée dans la colère populiste. C'est en changeant son objet que nous en feront une colère civique ; autrement dit « transformons cette colère populiste, négative, improductive en colère civique plus positive, donc plus constructive ». C'est en cela que, les citoyens que nous sommes ne se révolteront plus contre, mais pour la République.

Nous citoyens, proposeront alors à la classe politique et à nos institutions une nouvelle règle de jeu : « la rigueur d'abord, les projets ensuite, les promesses jamais ». Sur de telles bases, le débat démocratique retrouvera son authenticité et son attrait. Autant on peut juger les hommes politiques sur les grandes valeurs, autant on pourrait les sanctionner s'ils abusent de l'argent public.

Ce retournement pourrait s'opérer dès les prochaines élections car les populations supportent de plus en plus mal la frénésie dépensière de certains élus ou hommes politiques. Ceux-ci qui ne peuvent plus présenter des résultats à la mesure des efforts demandés se trouveront aisément sur la sellette. Ainsi progressivement, logiquement, les citoyens prendront goût au combat électoral et reporteront leurs voix sur les plus rigoureux.

Avec l'optimisme qui sied à tout bon citoyen, nous restons convaincus que ces mêmes comportements se retrouveront sur le plan national, lorsque le respect de l'argent public deviendra le premier critère de jugement, celui qui sert à éliminer. Ainsi, une fois les formations irresponsables mises hors de course, les électeurs feront le choix entre celles qui refusent la démagogie financière. Car il n'est pas question de réaliser l'union nationale sur la rigueur et de noyer toutes les différences politiques dans le seul respect de l'argent. Cette exigence n'est qu'un préalable, elle ne saurait tenir lieu de débat politique. La bonne gestion débouche toujours sur des projets et des programmes extrêmement variés. C'est entre eux qu'il faut choisir après avoir sanctionné le manque de sérieux.

Allumons donc les « feux » d'une nouvelle colère civique, car elle seule peut devenir la contre force qui inversera la dérive actuelle. Un jour, si Dieu nous prête vie, l'éducation civique enseignera peut être l'art du mécontentement, la façon de le mettre au service de la démocratie et non pas à la démagogie.

Pour mener à bien une telle bataille, nos élus et nos hommes politiques doivent être contraints de l'arrière comme de l'avant et s'apparenter à nos valeureux soldats qui en temps de guerre n'ont que le choix de charger ou de se faire

charger. Ces hommes politiques auront besoin de vraiment sentir notre « grogne civique » qui leur interdit de reculer.

En conclusion, devenons alors des citoyens de troisième génération, des électeurs exigeants et formons une masse critique pour aider à notre tour ces hommes politiques et surtout nos institutions à sauver notre chère nation.

N'attendons pas, n'attendons plus que le pillage et le gaspillage aient ruiné notre Mali à tous pour nous souvenir qu'il est notre patrie et que nous ne saurions l'enrichir en l'appauvrissant.

Moctar Sow citoyen Faso Kanu

18 aout 2020- 18 août 2023 : Les acquis du soldat Assimi !

Après un bref intermède de 9 mois de présidence Bah N'Daw, la transition malienne prenait un nouvel envol avec le début de la présidence d'Assimi Goïta. En effet, suite à un remaniement ministériel mouvementé, le colonel Goïta, alors Vice-président et ses compagnons ont décidé de mettre fin à la présidence controversée de Bah N'Daw, le 24 mai 2021. Dès lors, une nouvelle page s'ouvre pour le Mali et pour la transition avec l'arrivée à la Primature de Choguel Kokalla Maïga, président du MPR et premier responsable du M5-RFP, un mouvement qui était au-devant de l'insurrection populaire contre le régime d'Ibrahim Boubacar Keïta. Après la prestation de serment d'Assimi Goïta et la formation d'un nouveau gouvernement qui a été par la suite fortement remanié (1er juillet 2023), des balises ont été posées dans certains domaines clés : l'équipement de l'armée, la lutte contre la corruption et la délinquance financière, la restauration de la souveraineté du pays et la relance de l'économie et de l'agriculture à travers la filière coton. Deux ans après, qu'est-ce qui a été fait avec la Rectification de la trajectoire de la transition ? Réponses.

Le 24 mai 2021, les évènements se précipitent après l'annonce du premier remaniement ministériel de la transition, démarrée après la chute du régime d'IBK en août 2020. Profitant de ce remaniement, le président de la transition Bah N'Daw éjecte du gouvernement certains acteurs clés du coup d'Etat d'août 2020, notamment le ministre de la Défense, Sadio Camara et celui de la Sécurité, Modibo Koné. Ils sont remplacés par des proches du président. Ce coup de force perpétré par Bah N'Daw contre ceux qui l'ont fait Roi provoque une réaction immédiate de la junte qui a décidé de le démettre afin éviter le pire : un affrontement entre différents acteurs du coup d'Etat. Ensuite, le président Bah N'Daw et son Premier ministre Moctar Ouane sont arrêtés et démis de leur fonction le lendemain. Il leur est reproché la « non inclusivité » dans la formation du gouvernement et leur « incapacité » à gérer le climat social. Dès lors, le colonel Assimi Goïta, alors Vice-président de la transition, a décidé de prendre les affaires en mains : Il prête serment, le 7 juin 2021.

Afin d'imprimer une nouvelle marche à la transition, la junte se tourne vers le M5-RFP, dont le soulèvement a contribué à faciliter la chute du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta. Au terme d'âpres négociations, les deux parties (Junte-M5) tombent d'accord sur la désignation d'un nouveau Premier ministre. Le choix est porté sur l'expérimenté Choguel Kokalla Maïga, qui, avec d'autres compagnons ont organisé avec brio le soulèvement populaire de juin à août 2020. Dès lors, le cap pour la « Rectification » de la transition est lancé avec une vision claire des priorités de l'heure et sous la supervision du tandem Assimi-Choguel.

Sécurité : l'armée en puissance et au front

Les impacts positifs de la « Rectification » se font surtout sentir dans le domaine de la défense et de la sécurité. Où les nouvelles autorités se sont fixées pour objectifs fondamentaux la reconquête du territoire national avec l'intensification des opérations miliaires, notamment au Centre du pays. L'équipement de l'armée par la diversification du partenariat entre le Mali et d'autres pays, particulièrement la Russie, le recrutement massif au sein des différents corps, l'amélioration des conditions des hommes... ce sont là, entre autres priorités des nouvelles autorités. Objectifs : reconquérir le territoire national et sécuriser les populations.

Aussi, conformément au premier axe du PAG (Programme d'Action gouvernemental), à savoir le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire, l'armée a adopté une position plus offensive et s'est efforcée de combler le vide sécuritaire que laissera éventuellement le départ de Barkhane. Le renforcement des capacités des FAMA s'est poursuivi, notamment avec « le recrutement de 6 000 éléments, l'acquisition de 9 aéronefs, la réalisation de 11 500 patrouilles de sécurité, la construction et l'opérationnalisation de 43 postes de sécurité, 41 Postes de sécurité à Bamako, 1 Poste de sécurité de Koulikoro-Tanabougou), et la construction de 26 unités de sécurité (13 Commissariats, 3 Brigades, 3 P DSG, 2 Centres de Secours, I Poste de Secours Routier, 2 Pelotons de la Garde, 1 Légion de gendarmerie, 1 Groupement de la Garde). Ce n'est pas tout, il faudrait aussi capitaliser le renforcement des effectifs des forces paramilitaires avec le recrutement de 4 250 agents (3 250 au compte de la Police nationale et 1 000 pour la Protection civile), et l'acquisition de 52 ambulances type Véhicule de secours et d'assistance aux Asphyxiés et Blessés (VSAB) et d'autres matériels et équipements majeurs pour les forces de défense et de sécurité. Nous enregistrons également des actions de renforcement du cursus de formation à savoir, l'ouverture de l'École de Guerre du Mali (EGM) el la réouverture de l'École Militaire d'Administration le 1er octobre 2021, après deux (02) ans de fermeture.

S'y ajoutent le désarmement et le recrutement spécial de 2 481 ex-combattants issus des Groupes d'autodéfense. En outre, les Famas sont de plus en plus visibles sur l'ensemble du territoire national.

Corruption et délinquance financière : la lutte est engagée !

En matière de corruption et de délinquance financière, les nouvelles autorités ont affiché leur volonté de mener désormais une lutte implacable contre les délinquants à col blanc.

Plusieurs audits ont été réalisés et leurs résultats ont été transmis à la justice. Il s'agit, entre autres, de l'audit des dépenses liées à la LPSI (Loi de programmation de la sécurité intérieure) et au Fonds Covid, l'audit de la cession des bâtiments publics à Bamako, l'audit de certaines institutions de la République (Assemblée Nationale, Haut Conseil des Collectivités, Haute Cour de Justice), l'audit de certains organismes personnalisés et autorités administratives indépendantes (AGEFAU, AMRTP, ANGESEM (Agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali).

Quant aux audits du cadastre minier, de certains grands programmes/projets nationaux, et l'évaluation de la LOPM, ils ont été effectués et d'autres audits sont cours.

En outre, on a assisté à des poursuites dans le cadre de certains dossiers, objets des rapports de contrôle du Bureau du Vérificateur Général et des autres organismes de contrôle de l'État.

Les poursuites judiciaires relatives aux dossiers d'armement et aux enquêtes sur les tueries et exactions des 10, 11 et 12 juillet 2020 à Sikasso, Kayes et Bamako sont en cours de traitement dans les juridictions compétentes. Aussi, selon le Premier ministre, les enquêtes concernant les tueries d'Ogossagou I et II ont été instruites et clôturés. Autre dossier en instruction ? Les massacres perpétrés à Sobane Da.

Souveraineté et dignité du Mali

Au nom de la souveraineté du Mali, le colonel Assimi Goïta et son gouvernement ont posé plusieurs actes forts dont, entre autres, l'adoption d'une nouvelle politique basée sur le respect du Mali et de sa souveraineté. Cette politique a, entre autres, conduit au retrait des forces françaises, à la rupture des accords de défense avec Paris, à la suspension de médias français (RFI et France 24), à l'expulsion du Représentant spécial de la CEDEAO au Mali, de l'ambassadeur de France au Mali, à l'interdiction faite au contingent danois de la force Takuba d'opérer dans notre pays, au retrait du territoire malien du G5-Sahel, de la Minusma... Ce sont là, autant de actes forts et de décisions qui ont marqué les esprits et bouleversé les rapports entre le Mali et certains pays comme la France. Des actes forts appréciés au Mali et à travers le monde. Le Mali se fait désormais respectée ! Et désormais, trois principes guident l'action publique : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et des choix des partenaires opérés par le Mali, la prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans les décisions prises.

Mémé Sanogo
Source : L'Aube

Les humeurs de FACOH : Chronique d'un decrescendo en politique

La France fut présente en Afrique noire du congrès de Berlin de 1885 à ce jour et tous les régimes politiques qui s'y succédèrent, surent garder avec des hauts et des bas cette domination dans ses anciennes colonies.

La droite française, celle du Général De Gaulle et tous les conservateurs nostalgiques de la coloniale, ne lésinèrent point sur les moyens militaires, économiques et financiers pour faire aboutir la paix française en ses anciennes colonies. Cela passa par beaucoup de coups d'Etat, de larmes et de sang, mais selon les propres termes du Général lui-même, « les pays n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ».

La droite française, encline à faire main basse sur les richesses minières et naturelles des anciennes colonies qu'elles enfermèrent dans divers contrats, louvoya pendant longtemps avant de se faire découvrir sous la figure de deux présidents : Nicolas Sarkozy (2012-2017) et Emmanuel Macron, l'actuel président.

Le Général De Gaulle, avec sa hauteur habituelle dans les relations internationales, imposa son style de domination jusqu'en 1969 en créant de par l'Afrique francophone, son propre réseau de coopération et d'assistance en ex AOF et AEF et dont les pôles centraux furent représentés à l'époque par le Gabon et la Côte d'Ivoire.

Qu'il s'agisse de l'Afrique occidentale ou du centre et même des îles de l'Océan Indien, la présence française nécessita l'emploi de la force et de beaucoup de moyens militaires et financiers comme ce fut le cas de 2011 en Côte-d'Ivoire lors de l'élection présidentielle de cette année en vue de faire remplacer Laurent Gbagbo par Allassane Ouattara.

La présidence socialiste de François Mitterrand (1981-1994) changea peu les données de la politique française en Afrique sauf qu'elle suscita et encouragea le génocide rwandais entre hutus et tutsis sous le second mandat du présidant socialiste.

La dégringolade commença véritablement par Nicolas Sarkozy en 2012 lors de son discours calamiteux de Dakar où il étala son mépris pour l'Afrique et sa vision tordue de l'histoire du continent. Le Président Hollande (2017-2022) tout en faisant de belles choses comme son intervention militaire dans le Nord du Mali envahi par des narco terroristes, commit dans le même temps une faute monumentale en empêchant l'armée malienne de rentrer dans Kidal, d'où les problèmes actuels entre cette localité et le gouvernement de Bamako.

Hollande, on se sait pourquoi, louvoya pour faire accéder Emmanuel Macron à la présidence française en 2017 et dès lors les relations entre la France et toute l'Afrique noire entrèrent dans une phase de déconfiture d'où on ne sait pas quand elles prendront fin.

En moins de 10 ans, la France de Macron, chassée partout du continent, dilapida tout le capital de confiance et de sympathie que la métropole entretenait avec ses anciennes colonies.

Facoh Donki Diarra Écrivain
Source : Mali Tribune

Primature : L'association des guides du Mali reçue

Le premier ministre a reçu ce mardi 22 août 2023, une délégation de l'association des guides du mali, conduite par son président, Mamadou Tapily. La rencontre s'est tenue en présence du ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Andogoly Guindo.

Depuis la crise en 2012, le tourisme a pris un coup. La fragilisation du secteur a affecté ses acteurs. 11 ans plus tard, les guides du Mali espèrent la relance du tourisme, car vivant dans la précarité. Ils se sont alors rassemblés afin de prendre des initiatives pour favoriser la reprise des activités.

C'est dans ce cadre qu'ils ont sollicité l'accompagnement du Chef du gouvernement notamment dans l'officialisation de leur activité, cela à travers la carte professionnelle. Ce qui serait bénéfique tant pour l'exercice du métier que dans la reconversion vers d'autres secteurs.

En guise d'exemple les membres de l'association des guides a présenté la situation de leur camarade en situation de handicap dont la prise en charge nécessite le soutien du gouvernement.

Le Chef du gouvernement profondément touché a demandé à ses hôtes d'inscrire leurs doléances dans un Courrier afin de coordonner les actions.

« Toutes les batailles que nous menons, c'est pour que le Mali puisse retrouver sa stabilité d'avant et de surcroît, relancer comme il se doit le tourisme et au delà son économie ». Il a terminé en rappelant que la Primature est la maison du peuple et que le Premier ministre est à l'écoute de tous les maliens.

CCRP

Cérémonie de clôture du Forum d'affaires des BRICS : Allocution de Monsieur Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine

RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LA COOPÉRATION POUR SURMONTER LES RISQUES ET LES DÉFIS ET BÂTIR ENSEMBLE UN MONDE MEILLEUR

Monsieur le Président Matamela Cyril Ramaphosa,
Chers Amis des milieux d'affaires,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Je tiens à adresser mes félicitations pour le succès du Forum d'affaires des BRICS en Afrique du Sud.

Il y a 10 ans, ensemble avec les dirigeants des autres pays des BRICS, j'ai été témoin de la création du Conseil d'affaires des BRICS ici en Afrique du Sud. Pendant la décennie passée, le Conseil, attaché à son engagement initial, a saisi les opportunités et approfondi la coopération, apportant par là une contribution active au développement économique et social des pays des BRICS et des énergies positives à la croissance économique mondiale.

Actuellement, les changements que traversent le monde, notre temps et l'Histoire s'opèrent de manière inédite, et l'humanité se trouve à une croisée critique. Poursuivre la coopération et l'interconnexion ou se diriger vers la division et la confrontation ? Préserver ensemble la paix et la stabilité ou basculer vers l'abîme d'une nouvelle guerre froide ? Réaliser la prospérité par l'ouverture et l'inclusion ou plonger dans la dépression à cause des actes arbitraires et intimidants ? Renforcer la confiance mutuelle à travers les échanges et l'inspiration mutuelle ou laisser l'orgueil et les préjugés obscurcir la conscience ? Le cours de l'Histoire dépend de notre choix.

Comme le dit un penseur chinois, « Celui qui suit la tendance générale réussira, celui qui agit à son encontre échouera ». Si l'humanité

a réalisé un développement économique prodigieux et des progrès sociaux considérables pendant les décennies passées, c'est parce qu'elle a su tirer les enseignements des deux guerres mondiales et de la guerre froide, suivre la tendance historique de la mondialisation économique et s'engager dans la juste voie de l'ouverture, du développement et de la coopération gagnant-gagnant. Le monde d'aujourd'hui est une communauté d'avenir partagé pour le meilleur et le pire. Les peuples du monde ne veulent pas une nouvelle guerre froide ou de petits cercles, mais aspirent à un monde de paix durable, de sécurité universelle, de prospérité commune, ouvert, inclusif, propre et beau. C'est là la logique du progrès de l'Histoire et la tendance du développement de notre temps.

Il y a 10 ans, j'ai avancé la vision de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, invitant tous les pays à faire de notre Terre une grande famille harmonieuse. Face aux vagues déferlantes voire aux tempêtes violentes, les pays doivent avoir une juste perception du monde, de l'Histoire et de l'intérêt général, et traduire, par des actes concrets, la vision de la communauté d'avenir partagé pour l'humanité en réalité.

— Nous devons promouvoir le développement et la prospérité pour tous. La plupart des marchés émergents et des pays en développement ont traversé le bourbier colonial et s'en sont tirés. Au prix d'efforts ardus et de sacrifices énormes, nous avons réalisé l'indépendance nationale et exploré sans relâche des voies de développement adaptées aux conditions nationales respectives. Tout ce que nous avons fait a pour objectif final d'apporter à nos peuples une vie heureuse. Pourtant, certain pays, ne voulant pas perdre son hégémonie, a multiplié les actes d'encerclement et de répression contre les marchés émergents et les pays en développement. Il cherche à endiguer tous ceux qui se développent bien et à entraver quiconque le rattrape. Mais comme je l'ai dit à plusieurs reprises, éteindre la lampe des autres n'apporte pas de la lumière à soi-même.

Chaque pays a le droit au développement et chaque peuple a la liberté de chercher une vie heureuse. J'ai lancé l'Initiative pour le développement mondial pour inviter la communauté internationale à poursuivre la voie du développement commun et redynamiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Grâce au soutien de différents pays, cette Initiative a gagné en profondeur et enregistré des progrès solides, et les projets de coopération se développent vigoureusement dans différents domaines. La Chine entend travailler avec les autres pays pour accélérer la coopération dans le cadre de cette Initiative, renforcer les moteurs du développement dans le monde, promouvoir sur tous les plans et en profondeur la réforme de l'Organisation mondiale du Commerce, relever les défis communs et contribuer au bien-être de tous les peuples.

— Nous devons travailler à réaliser la sécurité universelle. Ces dernières années, le monde est loin d'être tranquille. Nombre de pays et de régions ont souffert de guerres et de conflits, et des populations ont dû fuir leur foyer. La communauté internationale partage le souhait ardent d'éradiquer la cause profonde des conflits et des guerres et de trouver une solution fondamentale pour la stabilité durable dans le monde. Les faits montrent que l'élargissement continu des alliances militaires et l'extension de la sphère d'influence au détriment de l'espace sécuritaire des autres pays conduiront inévitablement à des dilemmes de sécurité et à l'insécurité de tous. C'est en poursuivant le nouveau concept de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable que nous trouverons un chemin de la sécurité universelle.

J'ai avancé l'année dernière l'Initiative pour la sécurité mondiale, qui a déjà reçu le soutien de plus de 100 pays et organisations internationales. La Chine entend travailler avec les autres parties à mettre en œuvre cette Initiative, à poursuivre le dialogue et non la confrontation, à construire des partenariats et non des alliances, à rechercher la coopération et non le jeu à somme nulle, et à bâtir ensemble une communauté de sécurité.

— Nous devons poursuivre les échanges et l'inspiration mutuelle entre civilisations. Une fleur ne fait pas la beauté du printemps, et l'épanouissement des fleurs dans leur diversité peut amener le printemps partout dans le monde. La diversité est l'essence même de la civilisation humaine. C'est juste en raison de leurs différences en termes d'histoires, de cultures et de systèmes que les pays doivent développer des échanges, s'inspirer mutuellement, se compléter les uns les autres et progresser ensemble. Inciter délibérément à une opposition prétendant « la démocratie contre l'autoritarisme » et « la liberté contre le totalitarisme » ne mènera qu'à la fragmentation du monde et au conflit entre civilisations.

J'ai avancé l'Initiative pour la civilisation mondiale, appelant à promouvoir la diversité des civilisations dans le monde, à faire rayonner les valeurs communes de l'humanité et à renforcer les échanges et la coopération humains et culturels. La Chine sera heureuse de voir une participation active des pays à la coopération dans le cadre de cette Initiative pour faire prospérer les civilisations, briser les barrières aux échanges et perpétuer la civilisation humaine.

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Un philosophe de la Chine antique disait : « Le changement est la nature de l'Univers. » L'émergence collective des marchés émergents et des pays en développement dont les BRICS est en train de changer fondamentalement le paysage mondial. Ils ont contribué à hauteur de 80- à la croissance économique mondiale pendant les 20 ans écoulés, et représentent plus de 40- du PIB mondial contre 24- il y a 40 ans. Comme l'a décrit un poète chinois, « aucune montagne

ne saurait bloquer le cours d'un grand fleuve ». Quels que soient les obstacles, les BRICS, force positive et stable pour le bien, se développeront avec vigueur. Nous renforcerons le partenariat stratégique des BRICS, élargirons le format « BRICS plus », ferons avancer activement le processus d'élargissement, approfondirons la solidarité et la coopération avec les autres marchés émergents et pays en développement, favoriserons l'avènement d'un monde multipolaire et la démocratisation des relations internationales, et ferons évoluer l'ordre international dans un sens plus juste et plus équitable. Aujourd'hui, les BRICS se réunissent avec plus de 50 pays en Afrique du Sud non pas pour appeler à prendre parti ou provoquer la confrontation des blocs, mais pour élargir l'architecture de la paix et du développement. Je me réjouis de voir que plus de 20 pays frappent à la porte des BRICS, et la Chine leur souhaite du fond du cœur la bienvenue pour rejoindre le mécanisme de coopération des BRICS.

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

La Chine poursuit fermement la politique extérieure d'indépendance et de paix et œuvre à la construction de la communauté d'avenir partagé pour l'humanité. Pays en développement et membre du « Sud global », la Chine respire au même rythme que les autres pays en développement et recherche un avenir partagé avec eux. Nous défendons résolument les intérêts communs des pays en développement et travaillons à augmenter la représentation et le droit à la parole des marchés émergents et des pays en développement dans les affaires internationales. L'hégémonie n'est pas dans les gènes de la Chine et elle n'a aucune motivation pour s'engager dans une compétition entre grandes puissances. La Chine se tient fermement du bon côté de l'Histoire et poursuit résolument la grande cause au service du plus grand bien de tous.

Aujourd'hui, sous la direction du Parti communiste chinois, le peuple chinois travaille à faire avancer sur tous les plans le grand renouveau de la nation par la modernisation à la chinoise. Cette modernisation a pour objectif de réaliser la prospérité commune, le progrès matériel et culturel, l'harmonie entre l'homme et la nature et le développement pacifique pour une population de grande taille. Cette modernisation a créé une nouvelle forme de civilisation humaine et montré de nouvelles perspectives de la modernisation. Nous espérons que nous, pays en développement, pourrons tous explorer notre propre voie de modernisation en partant de nos réalités nationales respectives et en nous inspirant des acquis enrichissants de la civilisation humaine.

Réaliser le développement de qualité est la tâche prioritaire pour la Chine dans l'édification intégrale d'un pays moderne. Nous travaillons à mettre en œuvre le nouveau concept de développement et à construire une nouvelle dynamique de développement. Pendant les dix ans écoulés, la contribution annuelle de la Chine à la croissance mondiale a été en moyenne de plus de 30-. Depuis le début de cette année, l'économie chinoise a poursuivi la dynamique de reprise et de croissance. Les atouts de la Chine sont multiples : une économie de marché socialiste en termes de système économique, un gigantesque marché en matière de demande, un tissu industriel complet du point de vue de l'approvisionnement et un grand vivier de compétences hautement qualifiées et d'entrepreneurs en termes de ressources humaines. L'économie chinoise garde une forte résilience, un énorme potentiel et une grande vitalité, et ses fondamentaux permettant une croissance de long terme ne changeront pas. Le navire géant de l'économie chinoise continuera d'aller de l'avant contre vents et marées.

La Chine sera toujours une opportunité importante pour le développement dans le monde. Nos portes sont grandes ouvertes à tous ceux qui veulent coopérer avec nous. Économie d'une très grande taille, la Chine poursuivra fermement l'ouverture de haut niveau, l'élargissement de l'accès au marché, la réduction de la liste négative d'accès au marché pour les investisseurs étrangers et l'augmentation du niveau d'ouverture du secteur des services modernes. Elle continuera d'améliorer l'environnement d'affaires, de fournir le traitement national aux entreprises étrangères, de développer un climat d'affaires conforme aux principes du marché, à la législation et aux normes internationales et de créer un réseau de zones de libre-échange de haut standard tournés vers le monde. Elle continuera de promouvoir l'édification de la civilisation écologique, d'accélérer la construction d'une belle Chine, de travailler activement et solidement à l'atteinte du pic des émissions de CO2 et à la neutralité carbone et de favoriser la transition verte dans tous les aspects du développement économique et social. Dans l'avenir, en œuvrant à réaliser la modernisation pour les plus de 1,4 milliard de Chinois, la Chine apportera certainement une plus grande contribution à l'économie mondiale et offrira encore plus d'opportunités aux milieux d'affaires du monde entier.

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Une mission ardue est une mission magnifique et glorieuse. Tant que nous œuvrons dans l'unité et renforçons la coopération, nous ne serons intimidés par aucun risque ou défi dans notre marche en avant et nous pourrons certainement faire avancer le navire géant du développement de l'humanité vers un avenir encore plus radieux !

Je vous remercie.

Source : CGTN Français

Sénégal : Un appel pressant pour la libération immédiate d'Ousmane Sonko

Taux de glycémie élevé, début d'insuffisance rénale... Son état s'est encore aggravé hier nuit, le plongeant dans une léthargie profonde toute la journée du 22 août. L'arbitraire a atteint ses limites

L'état de santé du président Ousmane Sonko s'est fortement détérioré hier nuit, au point que ni ses avocats ni son médecin personnel n'ont été autorisés à le voir.

Il convient de rappeler que nous parlons du leader le plus en vue de l'opposition sénégalaise, qui court un risque manifeste pour sa vie. Il avait été évacué de la prison de Sebikhotane, suite à une perte de connaissance, pour être interné au pavillon Teranga de l'hôpital principal.

Malgré la dégradation continue de son état, des instructions auraient été émises pour le sortir de l'hôpital et le ramener en prison. Ses avocats ont fermement contesté cette décision, en s'appuyant sur le droit à la santé, l'obligation d'assistance à personne en danger et la responsabilité inhérente à la mise en danger de la vie d'autrui. Notamment, certaines de ses affections comme un taux de glycémie élevé et le début d'une insuffisance rénale n'avaient pas été traitées. C'est dans ce contexte que le président Sonko a de nouveau sombré dans le coma et a été transféré en urgence en réanimation.

Lorsqu'il a repris conscience, il m'a informé qu'il ressentait une paralysie de toute la partie gauche de son corps. Il souffrait également des nombreuses injections reçues pour des perfusions urgentes.

Son état s'est encore aggravé hier nuit, le plongeant dans une léthargie profonde toute la journée du 22 août.

Hier, en le quittant, j'étais très inquiet. J'ai alors alerté l'opinion publique, soulignant l'urgence de sa libération - d'autant plus qu'il est un candidat sérieux à l'élection présidentielle dans 7 mois.

Les épreuves qu'il a subies, le risque imminent pour sa vie face à l'indifférence de ceux qui détiennent le pouvoir, seront gravés dans l'histoire. Lorsque leur règne prendra fin, qu'ils ne se cachent pas derrière l'État de droit ou d'autres préceptes fondamentaux.

J'appelle les autorités à vérifier l'état de santé du président Sonko et à le libérer. Sa vie est en jeu.

La situation de Cheikh Bara Ndiaye et Hannibal Djimme, eux aussi en réanimation depuis plusieurs jours, est également préoccupante.

Bassirou Diomaye Faye, Amy Dia Fadilou Keita et Maimouna Diéye entre autres, n'ont-ils pas aussi le droit d'être jugés dans des délais raisonnables ou libérés conformément aux exigences du pacte international relatif aux droits civils et politiques?

L'arbitraire a atteint ses limites.

Maître Ciré Clédor Ly est avocat, membre du collectif de la défense du président Ousmane Sonko.

Coupe du monde féminine : Fanta I. Koné, un "modèle pour tant de femmes"

Alors que la finale de la Coupe du monde féminine de football se jouera ce dimanche 20 août entre l'Espagne et l'Angleterre et que le match pour la 3e place se disputera entre l'Australie et la Suède, le samedi, le président de la Fifa a tenu à exprimer ses sentiments de fierté et de satisfaction à l'endroit du corps arbitral dénommé "Team One".

Sur les 106 arbitres, la Malienne, Fanta Idrissa Koné (arbitre assistante), était l'une des rares représentantes de l'Afrique à cette compétition mondiale. Pour Gianni Infantino, Fanta Koné et ses collègues sont des modèles pour tant d'autres femmes.

Gianni Infantino a tenu à féliciter les arbitres, les arbitres assistantes et les arbitres vidéo pour leurs performances lors de la Coupe du monde féminine de la Fifa 2023, leur témoignant toute son admiration et reconnaissant leur contribution essentielle au succès de la compétition.

Au total, 33 arbitres de champ, 55 arbitres assistantes et 18 arbitres vidéo ont constitué la "Team One" dont l'arbitre togolaise Vincentia Amedome et son homologue malienne Fanta Idrissa Koné pour cette compétition. Le président de la Fifa a rencontré les arbitres présentes afin de leur remettre une médaille et un certificat de participation.

"Vous êtes des modèles pour tant de femmes partout dans le monde. Vous êtes des exemples qui écrivent l'histoire", a déclaré le président Infantino. "Vous accomplissez un travail formidable que tout le monde apprécie et respecte. Je suis vraiment très admiratif".

Le président de la commission des arbitres de la Fifa, Pierluigi Collina, est du même avis : "Je suis vraiment très heureux de constater qu'après 56 matches, le niveau de l'arbitrage dans cette compétition a été excellent. Les arbitres doivent en être fières car elles ont énormément travaillé pour cela".

Le président de la Fifa a par ailleurs expliqué que les arbitres se souviendront toute leur vie de leur participation à cette compétition.

"Vous êtes une composante essentielle du succès de cette compétition, car sans vous, il n'y a pas de Coupe du Monde. Vous êtes la 'Team One'", a-t-il expliqué. "Vous devez vos accomplissements à vos qualités et à votre préparation, mais également car vous avez clairement pris du plaisir à arbitrer. Vous avez su profiter du moment présent et de l'ambiance. Ces émotions, vous pourrez les raconter à vos enfants et à vos petits-enfants. C'est une expérience unique dans une vie".

Gianni Infantino a rappelé aux arbitres qu'elles resteront les premières à avoir communiqué publiquement les décisions consécutives aux interventions de l'assistance vidéo à l'arbitrage. "C'est important que les gens comprennent un peu mieux ce que vous faites. L'explication des décisions est un grand pas dans cette direction", a-t-il expliqué.

A ce Mondial féminin, l'Afrique était représentée par 4 pays. Sur les quatre sélections du continent engagées, trois ont en effet réussi l'exploit de s'inviter en huitième de finale : le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Maroc. Seule la Zambie n'est pas parvenue à s'extraire de son groupe malgré un honorable succès face au Costa Rica (3-1), a rappelé la Caf. "Comme leurs homologues masculins, les sélections africaines engagées en Océanie ont en effet toutes glané au moins un succès, sans exception, la palme revenant au Maroc, capable de s'en offrir deux de rang, une performance encore jamais vue", a fait savoir l'instance africaine.

Alassane, avec Fifa.com
Source : Mali Tribune

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne serez plus sous pression comme vous l'aurez été. Enfin libéré d'un certain nombre de contraintes, vous pourrez progresser comme vous l'entendrez sans avoir quelqu'un en permanence sur votre dos pour vérifier la qualité de votre travail.

Vous reverrez votre échelle de valeurs. Plus terre-à-terre, Uranus en Taureau vous invitera à repenser votre rapport à l'argent. Sans vous détacher du matériel, vous y accorderez moins d'importance. Vous envisagerez votre avenir financier sereinement.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Au contact de Pluton et de Saturne, votre volonté comme votre ambition seront renforcées. Vos projets avanceront et si vous faites des propositions, elles seront accueillies favorablement. Vous pourriez aussi accéder à un poste beaucoup plus valorisant.

Vous passerez à la vitesse supérieure en cumulant des bénéfices. Votre projet lancé sur la pointe des pieds connaîtra un succès inespéré, avec un enjeu financier important à la clef. Tablez aussi sur un placement judicieux dont vous tirerez profit.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle tâche démarre. Elle est vécue avec facilité. Un collègue peut vous assister et vous aider à avancer. L'arrivée de la complicité vous apporte un encouragement. La journée apporte une satisfaction à travailler. Vous sentez une reconnaissance.

Le climat reste aux dépenses. Elles ont un lien avec une sortie. Pour séduire, vous pouvez faire du shopping. L'inquiétude liée aux finances disparaît. Vous vivez avec sérénité votre relation à l'argent en payant les factures et en vous faisant aussi plaisir.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les fortes dissonances de Jupiter pourront provoquer une baisse d'activité, engendrer une période de chômage, ou une mise en cause de la qualité de votre travail... Dans tous les cas, vous devrez garder votre sang-froid et défendre votre bifteck !

À cause d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie administrative, ou d'un courrier en provenance d'un huissier, vous ne disposerez pas de la totalité de vos biens ou de vos revenus, un peu comme si tout était bloqué ou en attente !

Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez les moyens de sortir d'une impasse. Une tendance jouera en votre faveur montrant une aide qui vous sera salutaire. Il sera dans votre intérêt, sans trop forcer, de créer des contacts, de solliciter des entretiens pour trouver un arrangement.

Grâce à l'expertise généreuse de vos planètes, vos rentes d'argent seront stables, ce qui devrait vous permettre de faire tourner votre budget sans difficultés. Quant à Mars, il vous conseillera sur des placements à privilégier. Faites-lui confiance.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous aurez du pain sur la planche. Votre activité tournera au ralenti et il vous faudra trouver une solution pour accélérer la cadence. S'il y a des contraintes, vous parviendrez à tirer votre épingle du jeu et évoluer en fonction des évènements.

Vous serez pressé et impatient d'obtenir rapidement des euros, des résultats financiers intéressants. À part si vous travaillez à votre compte, auquel cas, vous aurez des idées pour augmenter vos ventes, mais ne récolterez pas tout de suite de l'argent.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Une nouvelle affaire pourrait vous être proposée. Elle peut avoir un lien avec un poste commercial. Du changement arrive et il vous apporte une satisfaction longtemps attendue. Vous démarrez une nouvelle orientation. Elle fait appel à vos compétences.

Vos finances sont rassurantes suite à une bonne nouvelle professionnelle. Des moments de sérénité vous accompagnent. Malgré les dépenses, vous continuez de rester optimiste à propos de l'argent. Continuez de gérer la trésorerie avec prudence et tout ira bien.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les avantages liés à votre activité professionnelle seront nombreux. Ils donneront à votre carrière une meilleure assise. Vous minimiserez les problèmes et les difficultés que vous rencontrerez en chemin. Le rythme de cette journée sera assez soutenu...

Des personnages de votre entourage professionnel ou privé multiplieront les conseils à votre égard... Mise le paquet sur ce cheval, achète ces actions ou place une partie de tes économies en bourse... Aujourd'hui, vous ne suivrez aucune de ces recommandations !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dopé par la puissance de Jupiter dans votre signe, vous tâcherez de vous placer en avant afin que l'on remarque vos talents. Ce qui sera retenu par certains sera votre faculté à vous mettre sur le devant de la scène, sans tenir compte de vos collaborateurs.

Vous retrouverez votre flair pour dégoter de bonnes affaires. Vous serez aussi très réactif pour qu'elles ne vous passent pas sous le nez. Vous passerez du temps pour suivre le déroulement de toutes ces opérations, et il vous rapportera de l'argent.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Votre journée s'annoncera laborieuse, avec la nécessité de vous concentrer sur nombre d'aspects techniques et beaucoup de détails. Mais le jeu en vaudra la chandelle, puisque vous y gagnerez en crédit auprès de personnes influentes dans votre activité.

Avec Saturne, vous devrez appliquer un plan de rigueur. Les consignes seront claires et vous devrez ajuster vos dépenses à vos revenus, examiner de près toutes vos factures et si vous vivez en famille, demander à chacun de respecter les limites du budget.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillez bien et recevez enfin la récompense. Les rapports avec la hiérarchie sont bons. La journée est favorable à négocier un contrat. Évoquez les revenus avec un de vos chefs. Proposez vos prétentions, on vous écoute. Mais la réponse sera longue.

Les dépenses continuent d'être importantes. Elles couvrent surtout les charges. Vous calculez au plus près les frais actuels. Des dépenses sont peu élevées, mais elles sont nombreuses. Une meilleure gestion est recommandée. Elle vous évitera un déséquilibre.

Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez avec votre partenaire, vous ne pourrez pas vous empêcher aujourd'hui de vous prendre la tête sur votre lieu de travail. Cela aura un effet déplorable sur vos collègues et sur les clients. Votre attitude sera peu commerciale...

En ce milieu de mois, vos finances commenceront à faire la grimace. En regardant votre liste de courses et en faisant vos comptes, vous vous apercevrez que vous ne pourrez pas tout acheter. Du coup, par dépit, mais aussi par colère, vous resterez chez vous.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com